



COOPÉRATION PARLEMENTAIRE - Moustapha Niasse, hôte de Soro à Abidjan pour renforcer l'axe parlementaire Abidjan-Dakar

Moustapha Niasse, Président de l'Assemblée nationale du Sénégal, a regagné Dakar ce dimanche, après une visite officielle de cinq jours à Abidjan, jugée fructueuse dans le renforcement de la coopération parlementaire entre la Côte d'Ivoire et le Sénégal.

L'axe parlementaire Abidjan-Dakar se porte bien et ne souffre d'aucun nuage. En témoigne la visite officielle effectuée par le PAN sénégalais du 4 au 8 juin 2014 ponctuée de différentes audiences avec les autorités ivoiriennes, notamment, son homologue ivoirien, Guillaume Soro, le Chef de l'Etat Alassane Ouattara et le Premier ministre Daniel Kablan Duncan et marquée de l'importante séance de travail entre les délégations sénégalaises et ivoiriennes conduites par les Présidents Niasse et Soro. Procédant à l'évaluation du Protocole-cadre signé entre les deux Assemblées nationales, le 13 juin 2013, lors de la visite de Guillaume Soro au Sénégal, les Présidents des deux Parlements ont insisté sur « l'intérêt d'un partage d'expériences dans le domaine du développement économique et de la réalisation des infrastructures, en particulier pour la construction de l'Hôtel des Députés au Sénégal » indique le communiqué final issu de la rencontre. MM. Soro et Niasse ont souligné la nécessité d'une « mobilisation » et d'un « engagement commun » des pays africains pour la résolution des conflits au Mali et en République Centrafricaine et pour mieux faire face aux autres défis tels que « l'avancée du désert, le terrorisme, la prolifération des armes, le trafic de la drogue, le changement climatique, (...) ». « La nécessité de mener une réflexion commune sur la question du chômage des jeunes, de sorte à proposer des solutions appropriées pour les deux pays, l'impératif de la valorisation de la femme par la reconnaissance de l'importance de son rôle dans la société et par la prise de mesures visant à assurer la parité homme-femme dans les instances de prise de décisions », poursuit le texte. Les deux parlements ont, également, convenu de mettre un accent sur la formation de leurs députés et fonctionnaires parlementaires ainsi que sur la concrétisation du forum d'échanges de bonnes pratiques parlementaires par « la mise en place d'une plateforme de communication entre les parlementaires des deux Assemblées ». Dressant le bilan de cette visite, les deux Présidents Guillaume Soro et Moustapha Niasse se sont félicités des rapports fraternels et de la profonde amitié qui existent entre les deux Parlements, de la solidarité dynamique, prospère et constante qui unit les peuples de Côte d'Ivoire et du Sénégal, depuis les pères des indépendances, les Présidents, Félix Houphouët-Boigny et Léopold Sédar Senghor. Conscients de maintenir ces relations de « complémentarité au beau fixe », les deux Présidents ont, aussi, convenu d'encourager et maintenir les efforts dans la mise en œuvre du protocole-cadre entre les deux Institutions et d'encourager vivement les Groupes d'Amitié de Côte d'Ivoire et du Sénégal à travailler de concert pour une plus grande intégration des peuples. Avant de s'envoler pour Dakar, dimanche à la journée, le chef du parlement sénégalais a renouvelé sa volonté, partagée par son collègue ivoirien, de voir les relations entre les deux peuples du Sénégal et de Côte d'Ivoire se développer dans la paix, la concorde et la démocratie.

Publié le 20 septembre 2014